

• (8.40 p.m.)

Si nous optons pour une entreprise nationalisée, j'imagine que le député de Selkirk (M. Schreyer) verrait cela d'un bon œil...

**Des voix:** Bravo!

**M. Macquarrie:** ... très bien. Je ne suis pas étroit d'esprit ou aveuglé par les faits historiques au point de dire que la nationalisation est toujours une mauvaise chose. Du tout. D'autre part, c'est parfois chose exécrationnelle. Mais si nous optons pour une entreprise nationalisée, soumise au contrôle public, pourquoi ne pas entrer par la grande porte au lieu de recourir à ces formules tortueuses qui nous font passer par la petite porte? Peut-être ce mariage mixte sur le plan économique est-il une bonne idée. J'admets que l'idée me plaît. Mais il me semble qu'il serait ridicule de ne pas profiter, par une participation conjointe, des connaissances, des spécialistes du secteur privé dans ce domaine, comme aussi du souci qu'ils ont du progrès. Pourtant, je me demande s'il n'aurait pas mieux valu préciser un peu plus les conditions du contrat de mariage. Trop de choses ne sont pas claires et pourraient être de fait dangereuses. Aussi, dans l'étude minutieuse qu'on fera du bill, il y aura sûrement lieu, dans l'intérêt du pays et de notre progrès dans le domaine des télécommunications, qui nous tient tous à cœur, de proposer des modifications d'une portée beaucoup plus grande que celles déjà mentionnées par le ministre. Voilà pourquoi, à mon sens, nous devons étudier cette question avec le plus grand soin au comité.

Il s'agit d'une mesure législative extrêmement importante, et le ministre a raison de dire qu'à bien des égards elle est unique. Il est trop facile de se laisser ensorceler, transporter par une sorte de nationalisme scientifique compliqué et de dire que nous placerons quelque chose là-haut, que c'est très simple. Mais il reste bien trop de ramifications technologiques à étudier. Des problèmes énormes entrent en jeu dans pareille entité économique, si j'ose dire, et le ministre gagnerait sûrement à entendre l'avis des spécialistes. Il a déjà des ennuis avec les entreprises ordinaires de télécommunications et ces problèmes doivent être réglés. Mais il en est encore d'autres. S'il sait faire preuve d'une certaine souplesse, si nous constatons au comité que l'esprit de parti ne nous opprime pas, si en général les gens reconnaissent qu'il s'agit d'un domaine très complexe dont nous bénéficierons tous immensément, et si on accepte de bon gré d'y apporter des améliorations, de quelque source que proviennent les sugges-

[M. Macquarrie.]

tions, nous aurons peut-être alors un bill digne de réalisations que la société sera chargée de diriger dans les années à venir.

Je partage l'enthousiasme du ministre pour notre rôle dans le domaine des communications. J'approuve ce qu'il dit au sujet des contributions des hommes de science canadiens. Son ministère comprend des hommes capables et particulièrement doués. Ce sont des gens qui nous ont bâti une réputation d'un bout à l'autre de notre pays et au-delà de nos frontières. Il y a des Canadiens qui s'occupent de ce domaine dans l'industrie privée et dont la réputation s'étend bien au-delà du Canada. Je crois qu'il est sage de faire en sorte qu'ils travaillent tous ensemble. On ne doit épargner aucun effort pour assurer l'harmonie et la profondeur de ces relations de travail.

A l'étape actuelle du projet de loi, je me bornerai à exprimer mon approbation générale quant à cette initiative, à lui souhaiter tout le succès possible et à déclarer qu'on ne doit épargner aucun effort pour améliorer le plus possible cette mesure afin que nous ayons le meilleur type d'organisme dirigeant à la tête de nos satellites de communications dont le lancement nous comblera tous de fierté. Nous ne voulons pas qu'au moment de leur lancement, nous soyons amers en songeant que certaines choses auraient pu être mieux faites. J'espère que nous nous efforcerons tous de faire abstraction de notre partialité afin de dépasser la mise en place d'un empire bureaucratique et de contribuer de notre mieux à ce projet des plus essentiels.

**M. Ed Schreyer (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, depuis qu'on a signalé que le gouvernement du Canada songeait à mettre au point un satellite de communication, j'ai toujours appuyé cette idée avec enthousiasme. Je l'ai appuyée pour un grand nombre des raisons énoncées par le ministre cet après-midi et ce soir, quand il a parlé en faveur de la mesure. Le ministre nous a déclaré pourquoi nous devons aller de l'avant avec toute la détermination voulue et avec tous les avantages que nous procurent nos recherches et les spécialistes disponibles dans l'établissement de cette société de satellites de communication. Il est à peine nécessaire que je répète ou que je souligne ses paroles. Certes, il est évident qu'avec un système de satellites, nous permettrons à l'industrie, d'un bout à l'autre du pays, d'utiliser des moyens de communication plus efficaces et plus élaborés. Le satellite constituera un bienfait énorme pour les régions éloignées de notre pays et, en particulier, pour les régions septentrionales du